



**Ensemble
en forme !**



**RETROUVEZ-NOUS
EN SAVOIE!**
52 CLUBS AFFILIÉS
85 ÉDUCATEURS SPORTIFS
+ DE 300 SÉANCES
POUR TOUS LES PUBLICS



La FFRandonnée et son partenaire IBP Index ont mis au point un système de cotation des randonnées pédestres. Le système de cotation fédéral repose sur trois critères :

1. L'effort (système de calcul IBP index/ FFRandonnée, combinaison entre distance et dénivelé)

2. La technicité (présence ou non d'obstacles plus ou moins importants)

3. Le risque (gravité plus ou moins importante des accidents corporels en cas de chutes ou glissades)

La conjugaison de ces 3 critères permet d'exprimer la réelle difficulté de chaque rando. Chaque critère est coté de C1 à C5 par difficulté croissante.

[En savoir +](#)

► RANDONNÉE

Comme d'habitude, le règlement de la randonnée elle-même se fera, **PAR CHÈQUE UNIQUEMENT**, à l'ordre de CODEP EPGV73.

Les chèques seront collectés au départ de la randonnée.

Nombre limité à 20 personnes.

► REPAS

Pour le repas, votre inscription sera validée

A LA RÉCEPTION DE VOTRE CHÈQUE DE 28€ libellé à l'ordre du RESTAURANT LA HALTE et adressé au CODEP EPGV73 avant le 24 juin 2024.

Nombre limité à 20 personnes.
Priorité aux personnes inscrites à la rando + repas.

RANDONNÉE AU CRÊT DU CHAR EN BAUGES

REPAS AU RESTAURANT DE LA HALTE A BELLECOMBE-EN-BAUGES

SAMEDI 29 JUIN 2024

Commission Sport & Loisirs - Comité départemental EPGV SAVOIE - epgv73.fr

► LA RANDONNÉE

Niveau : C2 Assez facile

Distance : 6,5 km

Dénivelé : 380 m.

Temps de marche : 3 heures environ

Carte I.G.N. Top 25 : 3432 OT.

Le parcours : Départ du parking sur la route du Reposoir à Mont Devant. Montée en direction du col de Bornette puis au Crêt du Char. Descente sur Précheret et retour au parking sous Mont Derrière. Navette de voitures entre les deux parkings.

Recommandations : Chaussures de montagne, bâtons, vêtements chauds, bonnet, gants, lunettes de soleil, barres énergétiques, boisson.

Covoiturage possible depuis :

- le parking de covoiturage de Maison Brûlée à Sonnaz : départ à **8h10 précises**
- le parking de covoiturage de Pont Pierre à Grésy-sur-Aix : départ à **8h30 précises**

Contact de préférence par sms pour le rendez-vous de Grésy : André GENIX 06 03 02 99 46

Merci de vous présenter 10 minutes avant l'heure de départ pour organiser le covoiturage.

► REPAS

Au restaurant de **LA HALTE** à Bellecombe-en-Bauges.

Menu à 28€ :

Millefeuille de betteraves au chèvre frais - Filet mignon de porc moutarde à l'ancienne - Assortiment de légumes - Dessert à choisir sur place.

Le kir et le café seront offerts par le CODEP EPGV73.

Toute boisson supplémentaire sera réglée directement au restaurant par les consommateurs !

En cas de mauvaise météo, seule la randonnée sera annulée.

Le repas sera maintenu.

Vous serez prévenus la veille par SMS et/ou mail.

BULLETIN D'INSCRIPTION RANDONNÉE « CRÊT DU CHAR » - 29 JUIN 2024

à envoyer par courriel avant le lundi 24 juin 2024 à nicolemonneret@yahoo.fr

Nom, Prénom :

..... Courriel :

Tél.(portable) :

Association EPGV :

Noms des participants :

Nom de la personne à avertir en cas d'urgence :

Tél :

Lieu de rendez-vous : Grésy sur Aix, Parking Pont-Pierre Sonnaz, Parking de Maison Brûlée

nombre de participants licenciés : x 5€ = €

nombre de participants non licenciés : x 8€ = €

TOTAL €

Le règlement de la randonnée se fera impérativement par chèque à l'ordre du Codep EPGV73 et sera remis au responsable de la randonnée. Merci d'indiquer au dos le nom des personnes pour lesquelles vous réglez.

RÉSERVATION REPAS RESTAURANT « LA HALTE »

à envoyer par courrier avant le lundi 24 juin 2024 au CODEP EPGV 73
(90, rue Henri Oreiller - 73000 Chambéry)

Nom, Prénom :

..... Courriel :

Tél.(portable) :

Noms des participants :

nombre de repas : x 28€ = €

Le règlement des repas se fera impérativement par chèque à l'ordre du restaurant LA HALTE et envoyé au Codep EPGV73. Merci d'indiquer au dos le nom des personnes pour lesquelles vous réglez.